

Nom commercial: Novoclair Speed

Numéro de la matière: 277010

Version: 1 / CH

Date de révision: 14.07.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 14.07.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Novoclair Speed

N° d'article 27701000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

industrie agro-alimentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Resp. Sens. 1 H334

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H334

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P284

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de

Nom commercial: Novoclair Speed

Numéro de la matière: 277010

Version: 1 / CH

Date de révision: 14.07.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 14.07.20

P304+P340	protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.
composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)	
contient	Polygalacturonase

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Polygalacturonase

No. CAS	9032-75-1				
No. EINECS	232-885-6				
Concentration	>= 1	<	10	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Resp. Sens. 1				H334

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Enlever les lentilles de contact. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau, Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Nom commercial: Novoclair Speed

Numéro de la matière: 277010

Version: 1 / CH

Date de révision: 14.07.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 14.07.20

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eliminer les restes par rinçage avec de l'eau. Veiller à une ventilation adéquate. Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. Eviter la formation d'aérosol. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	0	25	°C
--------	---	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	6.1	Matières toxiques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Polygalacturonase

Valeur type	Dose calculée d'effet minimum (DMEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	60	ng/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre à particules P3

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Nom commercial: Novoclair Speed

Numéro de la matière: 277010

Version: 1 / CH

Date de révision: 14.07.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 14.07.20

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	granulé		
Couleur	blanc à beige		
Odeur	caractéristique		
Couleur	brun		
Point d'éclair			
Valeur		°C	
Remarque	Non applicable		
Pression de vapeur			
Remarque	Non applicable		
Densité			
Valeur	0.65		g/ml

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

friction

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Polygalacturonase

DL50	> 2000	mg/kg
méthode	OCDE 401	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Polygalacturonase

évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Polygalacturonase

évaluation	Non irritant
------------	--------------

Nom commercial: Novoclair Speed

Numéro de la matière: 277010

Version: 1 / CH

Date de révision: 14.07.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 14.07.20

méthode OCDE 405

Sensibilisation (Composants)**Polygalacturonase**Espèces Être humain
évaluation sensibilisant**Mutagénicité (Composants)****Polygalacturonase**

évaluation Aucun effet mutagène n'a été constaté au cours de différentes expériences in vitro et in vivo.

méthode OECD 471

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Polygalacturonase**CL 50 58.3 à 326.7 mg/l
Durée d'exposition 96 h
méthode OECD 203**Toxicité pour les daphnies (Composants)****Polygalacturonase**Espèces Daphnia
CE50 31.7 à 457 mg/l
Durée d'exposition 48 h
méthode OECD 202**Toxicité pour les algues (Composants)****Polygalacturonase**ErC50 > 5.2 mg/l
Durée d'exposition 72 h
méthode OCDE 201**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité (Composants)****Polygalacturonase**évaluation Facilement biodégradable
méthode OECD 301**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****Polygalacturonase**

log Pow < 0

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Polygalacturonase**

Ne montre pas de bioaccumulation.

Polygalacturonase

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial: Novoclair Speed

Numéro de la matière: 277010

Version: 1 / CH

Date de révision: 14.07.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 14.07.20

13.1. Méthodes de traitement des déchets**Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est nécessaire pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Resp. Sens. 1 Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.